



16 Boulevard Winston Churchill 21000 DIJON / 03.80.71.52.03 / [secretariat@bourgognefranchecomtebasketball.org](mailto:secretariat@bourgognefranchecomtebasketball.org)  
Site: [www.bourgognefranchecomtebasketball.org](http://www.bourgognefranchecomtebasketball.org) / [Facebook](#)

## Bureau

Mercredi 19 octobre 2022

Dijon (21)

Procès-verbal N°4 - 2022/2023

**Membres présents** : Sylvie AUBRY (visio), Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Bernard DEPIERRE, Jean-Louis LAMOTTE, Alexandre LAUMET, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON (visio), Pierre-Anthony QUINCY, Benjamin SOUSSIA.

**Invités présents** : Loïc BEAUVOIR, Nicolas FAURE, Joey GELINAS.

**Invités excusés** : Jacky COLLIN.

M. Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la réunion en remerciant les membres et invités présents et en visioconférence.

### 1- Activités du Président, Secrétaire Général présentées par M. DEPIERRE / M. PRUDON

- ✓ En premier lieu, M. Bernard DEPIERRE, salue la mémoire de M. MEURDRA (ancien médecin régional de la Ligue Bourgogne) malheureusement décédé la semaine dernière.
- ✓ M. DEPIERRE effectue un retour sur l'Assemblée Générale de la FFBB à Ajaccio le week-end dernier. Celle-ci s'est bien déroulée avec la remise d'une distinction aux récipiendaires présents de notre Ligue :
  - Médaille d'Or : M. Bernard CHARVET (CD70/90), M. Gilles PRUDON (Ligue)
  - Coq de Bronze : M. Stéphane KROEMER
  - Coq d'Argent : M. Didier TAFFINEAU

Deux autres médailles d'Or ont été attribuées à M. Pierre GRAILLOT (CD58) et Mme Virginie CAUVIN (CD71) avec une remise lors de manifestations prévues sur notre territoire.

La Ligue tient à les féliciter pour leur investissement.

Lors de l'AG et Comité Directeur de la FFB des rappels ont été effectués notamment sur les licences gratuites au nouveaux dirigeants, la gouvernance du sport (parité H/F dans la composition des instances

fédérales), l'aide aux petits comités, le transfert de compétences.

M. PETITJEAN ajoute qu'un focus a été mis sur les incivilités.

- ✓ M. DEPIERRE indique que la semaine prochaine se tiendra une réunion pour l'organisation des journées médicales FFBB 2024.
- ✓ M. PRUDON effectue un retour sur les réunions de service mise en place les mardis à 10h qui se déroule bien.
- ✓ La remise du label club de Charnay se déroulera le week-end du 20/11 par le Président de la Ligue.

		2022/2023 au 19/10					
	2021/2022 au 19/10	M	F	TOTAL	différence	%	Licences (Avenir, Santé, OBE,...)
CD 21	3 134	2 626	1 123	3 749	615	19,62	
CD 58	699	743	310	1 053	354	50,64	
CD 71	3 476	2 624	1 516	4 140	664	19,10	893
CD 89	1 101	920	499	1 419	318	28,88	255
CD 25	1 312	1 168	412	1 580	268	20,43	
CD 39	1 269	979	538	1 517	248	19,54	296
CD 70/90	1 160	1 013	492	1 505	345	29,74	
<b>Ligue</b>	<b>12 151</b>	<b>10 073</b>	<b>4 890</b>	<b>14 963</b>	<b>2 812</b>	<b>23,14</b>	<b>1 444</b>
<b>FFBB</b>	<b>379 290</b>	<b>301 684</b>	<b>157 033</b>	<b>458 717</b>	<b>79 427</b>	<b>20,94</b>	<b>1 704</b>

## 2- Point des commissions

- Commission CRJT par M. MARTIN

En amont de la réunion le compte rendu de la CRJT du 03/10/22, M. MARTIN revient sur certains points de ce document.

Il ajoute que dans le cadre de la gestion des formations, la FFBB propose un logiciel (AGATE). Celui-ci est en cours de perfectionnement et sa mise en place ne sera effective qu'en 2023. Il conviendra à la Ligue de décider de son utilisation ou non (cout 1300 euros/an). Une seconde réunion de présentation aura lieu le 18 novembre prochain.

M. MARTIN insiste sur la mise en place des évènements TIS U14 (8-10/04/23 à Mâcon et TIP U15 21-23/04/23 à Dijon) dont la Ligue est organisatrice afin que les élus soient présents.

Vérification du statut de l'Entraîneur en ce début de saison : tous les clubs sont en règles.

Les TIC U13 se dérouleront les 29/10 (secteur Franche Comté à Valdahon) et 30/10 (secteur Bourgogne à Dijon).

Au niveau du Challenge Benjamin(e)s, les finales régionales auront lieu le dimanche 2 avril 2022.  
Un appel à candidature sera lancé pour l'organisation sur les deux secteurs.

Concernant les clubs porteurs, la 1<sup>ère</sup> partie de l'aide financière de la Ligue a été inscrite sur les comptes clubs de ceux-ci.

M. MARTIN indique qu'au cours des plateaux jeunes des forfaits ont été constatés.  
***Le Bureau valide l'application des sanctions financières auprès des clubs concernés.***

M. MARTIN revient sur le projet Basket Féminin qui n'a pas aboutie l'année dernière.  
Il propose que la CRJT puisse être force de proposition sur ce projet.  
Des échanges s'instaurent sur ce sujet.

***Le Bureau valide la réalisation du travail/état de lieu avec les comités sur la Basket Féminin par la CRJT.***

*(Après réflexion, M. MARTIN préfère ne pas engager la CRJT dans ce projet ayant d'autres actions à gérer)*

- Commission Sportive par M. LAMOTTE

La Ligue a reçu une demande du Chalon BC concernant les sanctions financières suite à leur forfait général (RF2).

***Le Bureau valide l'application des sanctions financières relatives aux dispositions financières.***

- Commission Régionale des Officiels par M. SOUSSIA

Dans le cadre d'un soutien au développement des écoles d'arbitrage, M. SOUSSIA a réalisé un document permettant d'identifier officiellement le fonctionnement de cette aide.

Après échanges quelques modifications vont être apportées à ce document.

***Le Bureau valide le document pour l'aide aux écoles d'arbitrage.***

Au niveau des désignations, en ce début de saison la couverture des rencontres n'est pas optimale.  
Les membres échangent sur ce sujet.

Il faut que les arbitres des catégories supérieurs puissent venir en aide sur les matchs régionaux, que les arbitres puissent être présents sur des matchs de catégories jeunes avant leur match seniors et que les clubs forment des arbitres.

M. SOUSSIA présente également le Statut des Officiels qui est un document regroupant le fonctionnement (désignations, accession...).

Certains membres interviennent sur ce document pour lequel des modifications seront apportés.

Il conviendra de faire valider ce document par le Comité Directeur.

- Commission Nouvelles Pratiques par M. LAUMET

La FFBB a envoyé une note pour l'organisation de la JuniorLeague cette saison. M. LAUMET informe qu'un dossier de candidature doit être complété et envoyé à la FFBB.

Il propose que cet événement se déroule sur le week-end de l'Open Plus.

***Le Bureau valide le dépôt de la candidature de la Ligue pour la JuniorLeague.***

M. LAUMET revient sur la réunion de coordination effectuée avec les Comités Départementaux pour la mise en place du 3x3 sur notre région.

Les Masters de Ligue auront lieu les 10 et 11 juin 2022.

### **3- Point RH par M. CUENOT et M. BEAUVOIR**

Les entretiens individuels du personnel ont eu lieu le vendredi 14 octobre dernier.

Au niveau des nouveaux collaborateurs ; Léonie LAPIERRE (apprentie juridique) est principalement sur le suivi de la commission de discipline, les notifications et l'administratif.

Ugo TAVAN (chargé de développement) a suivi et obtenu la formation Micro-Basket et va suivre en novembre celle d'animateur Basket Santé.

Il est rappelé que les Salariés et personnel mis à disposition doivent nous indiquer lorsqu'ils sont en mission ou en formation afin que les responsabilités soient claires en cas d'incident ou accident.

### **4- Point Finances par M. MARGUERY**

Au niveau des finances, il n'y a pas de problèmes particuliers, des relances seront effectuées aux quelques clubs concernés par une régularisation.

Dans le cadre la péréquation arbitrage, un état sera fait en décembre afin de retirer le coût des rencontres non couvertes de la 2ème partie de facturation.

Après diagnostic notamment auprès des autres Ligues, il convient de fixer les tarifs des inscriptions de la nouvelle formation DETB.

***Le Bureau valide les montants d'inscriptions pour le DETB 22-23.***

Concernant l'antenne de Besançon une visite a été effectuée mi-octobre. Celle-ci sera suivie avant la fin du mois d'une contre-visite.

### **5- Questions diverses**

Les membres n'ont pas de questions diverses.

**Prochaine réunion du Bureau en visioconférence mercredi 9 novembre 2022.**

Fin de la séance à 20h30



Le Président,  
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,  
Gilles PRUDON